



Nîmes le, 09 Juin 2020

Objet : Convocations aux l'Assemblées Générales Electives.

Mesdames et Messieurs les Responsables de clubs,

L'année 2020 marque la fin d'une olympiade, ce qui correspond à l'obligation pour le Comité Départemental d'organiser les Assemblées Générales Electives. Par conséquent, vous êtes convoqué(e)s à participer à ces élections.

### ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES

qui se dérouleront :

**Vendredi 26 Juin 2020 à 18h00**

A l'adresse suivante : (Sous réserve d'une modification du lieu, suite aux mesures sanitaires liées au COVID-19)

Maison des Associations - 2 Impasse J. Macé - 30900 NIMES.

La liste des candidats aux différents postes sera mise en ligne sous peu sur le site internet du CDK30.

L'ordre du jour :

- Elections des membres du Comité Directeur.
- Election du Président du Comité Départemental du Gard.
- Elections des représentants des clubs aux Assemblées Générales de la Fédération et des Ligues Régionales

Nous vous rappelons que les clubs doivent être à jour de leur cotisation fédérale de l'année sportive 2019/2020 au jour de l'assemblée. Seule une personne physique, membre du club et munie d'une délégation du président est habilitée à voter. Elle doit être licenciée pour la saison 2019/2020.

Je vous prie de recevoir mes salutations les plus sportives.

Mme GOUTTENOIRE Corinne